

**article**

**mai**

**Alliance  
Programme de soutien aux artistes**

**Guide de l'artiste : Accompagnement jumelé pour commissaires article + MAI  
2020–2022**

## Guide de présentation de demandes

### Descriptif d'article

article est un centre d'artistes accessible, professionnel, inclusif et anti-oppressif, qui se consacre à la présentation d'un large éventail de pratiques en art actuel. À travers ses différentes activités, article soutient la rigueur artistique, l'expérimentation et l'engagement social.

### Descriptif du programme Alliance

Accueillant entre 10 et 15 artistes, collectifs et compagnies par année, Alliance, le programme de soutien aux artistes du MAI, offre aux participant.e.s un encadrement et un appui à la coordination de projets, ainsi qu'une allocation spéciale qui sert à couvrir une large gamme de services liés à leurs besoins en matière d'apprentissage, de création, de mentorat, de collaboration et de professionnalisation.

### Un programme, trois volets

Le programme Alliance comprend trois volets : le programme général, les accompagnements jumelés et les appuis ponctuels. Ce guide présente les directives relatives à **l'accompagnement jumelé pour commissaires article + MAI**. Si vous souhaitez en savoir plus sur le **programme général** et/ou les **appuis ponctuels et/ou d'autres accompagnements jumelés (qui ont des directives distinctes et des guides spécifiques)**, les informations sont disponibles sur le site web du MAI.

### Accompagnement jumelé pour commissaires article + MAI

Cet accompagnement jumelé entre article et le MAI soutient le développement artistique et professionnel des commissaires rencontrant des obstacles structurels et systémiques dans leur participation aux arts en raison de leur (s) identité (s) revendiquée (s) et/ou perçue (s) par la société.

Cet accompagnement se déroule sur deux années :

- ❖ 2020-21 : Accompagnement du ou de la commissaire au sein du MAI, en vue de poursuivre des activités de mentorat et de formation en matière de commissariat dans le cadre d'un projet proposé par la personne sélectionnée. Celle-ci reçoit une allocation spéciale de fonds (5000 \$) et un soutien sur mesure adapté à ses désirs, ses besoins, ses expériences et ses manières d'apprendre et de travailler.
- ❖ 2021-22 : Résidence de commissaire au sein d'article et présentation du projet dans la programmation du centre. Le ou la commissaire ainsi que les artistes impliqué.es reçoivent un cachet (1000 \$ pour commissaire, 2161 \$ pour artistes).

Le/la commissaire sélectionné.e sera aussi encouragé.e à devenir membre d'article (cotisation de 1\$) et à s'impliquer dans le comité de sélection pour la programmation générale d'article de l'année suivante.

---

<b>Date limite</b> 15 juillet 2020	<b>Annnonce des résultats</b> Fin septembre 2020	Tous.te les candidat.e.s recevront une réponse, quel que soient les résultats de leurs demandes
---------------------------------------	---	---

---

## 1. Formulaire de demande

Accompagnement jumelé pour commissaires article + MAI :

<https://form.jotform.com/201511156462243>

Consultez l'**Annexe** pour un aperçu du formulaire de demande.

### Nature de l'aide

#### Nature de la contribution du MAI :

- Un soutien personnalisé à la coordination du projet;
- Une allocation spéciale de 5000\$ (consultez le document Allocations pour plus d'informations sur les allocations du MAI ainsi que les dépenses admissibles et inadmissibles)
- des opportunités de formation et de réflexion collective (rencontres avec d'autres artistes, activités de groupe, clinique de demande de bourses, etc.)
- un accès aux studios de répétition du MAI (pour des rencontres, des cercles de lectures et ce, en fonction du contexte de santé publique et des mesures en place)

#### Nature de la contribution d'article:

- Honoraires du/de la commissaire ainsi que des artistes, selon les normes CARFAC, plus une contribution à l'hébergement des artistes faisant partie du projet d'exposition, leur déplacement et le transport des œuvres
- Divers frais liés à l'élaboration, le montage et le déroulement de l'exposition : frais des technicien.ne.s pour montage et démontage, documentation, vernissage etc.
- Présentation du projet de commissariat dans le cadre de la programmation d'article.

## 2. Qui peut soumettre une demande ?

Ce partenariat s'adresse aux commissaires. Il est ouvert uniquement aux candidatures individuelles.

Le/la candidat.e doit s'identifier en tant que membre de l'un (ou de plusieurs) des groupes suivants : les artistes Autochtones (Premières Nations, Inuit et Métis), les artistes racisé.es (y compris récemment immigré.es), les membres des communautés 2SLGBTQQIPAA+ et/ou les artistes neurodivers.es, ayant des capacités différentes ou vivant une situation de handicap ou de maladie chronique.

**Autres conditions d'admissibilité :**

- Être citoyen.ne canadien.ne ou résident.e permanent.e
- Être domicilié.e.s à Tiohtià:ke/Montréal

**Projets inadmissibles**

**Les propositions suivantes ne seront pas retenues :**

- Projet présenté par un.e employé.e ou par un.e membre du Conseil d'administration du MAI ou d'article ou encore par leur parenté en ligne directe;
- Projet déjà réalisé au moment de l'inscription, à l'exception des projets de recréation d'une œuvre;
- Projet au contenu sectaire ou ségrégationniste relatif à l'appartenance ethnique, au genre et/ou à la religion;
- Projet réalisé dans le cadre d'un programme universitaire de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle;
- Projet visant le démarrage d'une entreprise ou d'un atelier de création conçu à des fins commerciales.

**3. Évaluation des demandes**

**Les candidat.es sont invitées à consulter le document « Vision interculturelle d'Alliance » et le document « Base d'unité d'article ».**

Les demandes sont évaluées par un comité conjoint, selon les critères suivants :

**Pertinence pour le mandat du partenariat (10 points)**

- Identification avec l'un ou plus des groupes ciblés (ou le fait de vivre leurs réalités et expériences, si la personne candidate conçoit son identité de manière fluide) (7 points)
- Rigueur du processus artistique (3 points)

**Impact (10 points)**

- Impact des services et activités demandés sur l'épanouissement du/de la commissaire, ses apprentissages et l'élimination de ce qui fait obstacle à sa pleine participation au milieu des arts

**Faisabilité**

- Faisabilité technique et budgétaire des activités et services prévus, selon le budget et l'échéancier proposés

## Annexe

### Aperçu : formulaire d'inscription – **Accompagnement jumelé pour commissaires article + MAI**

Il ne s'agit pas d'un formulaire de demande officiel. Vous devez remplir le formulaire en ligne pour présenter une demande.

---

#### **Alliance – Accompagnement jumelé pour commissaires article + MAI**

**Date limite: 15 juillet 2020 à 23 h 59**

Les champs suivis d'une étoile (\*) sont requis.

#### **1. Renseignements sur le/la candidat.e**

- ✓ Prénoms et nom \*
- ✓ Pronoms utilisés et comment vous les accordez
- ✓ Âge \*
- ✓ Langue de correspondance préférée (français/anglais) \*
- ✓ Adresse et téléphone du candidat ou du coordonnateur du projet \*
- ✓ Arrondissement \*
- ✓ Courriel \*
- ✓ Statut de résident.e permanent.e ou citoyen.nne canadien.nne \*
- ✓ Biographie de l'artiste (250 mots) \*

#### **2. Pertinence pour le mandat du partenariat (de 200 à 500 mots)**

- 1) *Vous identifiez-vous comme faisant partie de l'un des groupes d'intérêt pour ce partenariat? Nous sommes conscient.es que l'identité de chaque personne est fondamentalement plurielle, multidimensionnelle, changeante et évolutive. Nous sommes ainsi conscient.es du caractère pluriel des identités de nos candidat.es et, pour certain.es, de vos manières fluides de vous définir, et nous ne souhaitons pas vous placer dans des cases. Si vous préférez vous identifier d'une manière fluide, pouvez-vous décrire vos réalités et vos expériences en connexion avec l'une ou plusieurs de ces communautés?*

#### *PARTIE OPTIONNELLE DE LA QUESTION*

- 2) *Nous nous intéressons (entre autres, mais pas seulement) aux démarches décoloniales. Si vous adoptez une telle démarche, merci de le mentionner et d'expliquer. Si ce n'est pas le cas, ignorez cette question svp.*

#### **3. Description détaillée de la demande de soutien (de 700 à 1000 mots) \***

- Veillez détailler votre demande de soutien :1) Décrivez le projet de commissariat sur lequel vous souhaitez travailler 2) Expliquez brièvement votre intérêt pour ce partenariat 3) Indiquez le type ou les types de soutien que vous sollicitez auprès du*

*MAI et d'article (entre autres, justifiez vos choix de services et de mentor.es, conseillers.ères et collaborateurs.trices); 3) Décrivez l'incidence que cet accompagnement jumelé aura sur votre parcours et/ou votre pratique de commissaire*

#### **4. Échéancier**

**CHOISIR UN FICHIER \***

Types de document acceptés : pdf, doc, docx, xls, xlsx

*Présentez le déroulement de votre projet sous forme abrégée (incluant le début et la fin des activités d'appui). Il est important que votre projet commence en octobre 2020 et finisse avant la fin juillet 2022. Comment votre projet s'étalera dans le temps, incluant les activités de soutien ? Téléchargez un seul document.*

#### **5. Budget du projet \***

*Chaque candidat.e doit fournir un budget qui présente les dépenses liées à son projet pour l'année 2020-21 (pendant le soutien par le MAI). Veuillez indiquer si le MAI est la seule source de soutien financier, ou si vous prévoyez avoir un appui d'autres sources de financement (confirmées ou en attente). Pendant l'année 2021-22, pendant votre résidence à article, vous apprendrez à faire un budget pour une exposition (ou consoliderez vos connaissances) avec l'équipe d'article. **Vous avez des doutes concernant la préparation d'un budget pour ce programme ? Vous pouvez consulter un budget type dans le formulaire.***

#### **6. Adaptation du projet à une nouvelle possible éclosion de la Covid-19**

- Description de votre projet adapté (600 mots) \*
- Budget de ce projet

#### **7. CV**

CV du/de la commissaire et, si possible, des mentors et des collaborateurs.trices impliqué.e.s dans le projet \*

Veuillez télécharger votre CV, ainsi que le CV des personnes avec lesquelles vous souhaitez collaborer au moment de votre accompagnement par le MAI en 2020-21 (exemple : commissaires mentor.es, conseillers.ères en accessibilité, personnes rédigeant des demandes de bourses, concepteurs.trices de son etc.).

#### **8. Documentation**

**TÉLÉCHARGEZ DES FICHIERS**

Types de fichiers permis : pdf, doc, docx, xls, xlsx, csv, txt, rtf, html, zip, mp3, mp4, m4v, wma, mpg, flv, avi, jpg, jpeg, png, gif, mov

Taille maximale par fichier : 5 Mb

15 fichiers maximum

**Fichiers excédant 5 Mb (ex. fichiers vidéo et certains dossiers de documentation au format PDF)**

*Nous ne pouvons pas accepter le téléchargement direct de fichiers qui dépassent une taille de 5 Mb. Pour partager ces fichiers avec nous, veuillez les télécharger vers un service tiers (ex. Google Drive, Dropbox, YouTube, Vimeo); vous pouvez ensuite nous fournir, dans un seul document, les URL et mots de passe pour visionner vos documents en ligne.*

### Renseignements supplémentaires

**Nayla Naoufal**

Coordonnatrice engagement artistique  
[engagement@m-a-i.qc.ca](mailto:engagement@m-a-i.qc.ca)

**Amber Berson**

Coordonnatrice à la programmation  
[programmation@article.org](mailto:programmation@article.org)